

humaine. Il faudra cependant veiller à limiter le plus possible la "rhétorique politique" — chose que l'UNESCO n'a pas tellement bien réussi à faire jusqu'ici — de façon à ne pas détruire les mécanismes efficaces dont nous disposons, dans notre désir d'instaurer un nouvel équilibre. Il faudra mettre l'accent sur des réalisations pratiques impliquant le transfert de technologies et de ressources vers les pays qui en ont besoin — et cela non pas comme un acte de charité, mais pour donner de la substance à un droit humain fondamental. Si l'on veut que le nouveau Programme intergouvernemental de l'UNESCO pour le développement de la communication soit une réussite — et le Canada, qui est membre du Conseil de cet organisme, oeuvrera dans ce sens — il nous faudra établir des relations de travail étroites entre l'UNESCO et l'UIT, ainsi qu'entre les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, qui ont un rôle complémentaire à jouer dans ce domaine.

L'Assemblée générale des Nations Unies s'intéresse elle-même de près à la question des communications. Cet intérêt s'inscrit dans la ligne de son propre programme de diffusion de l'information, et de sa fonction de coordination au sein de la famille des Nations Unies. Son Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a vainement essayé, pendant des années, de susciter un accord sur les principes directeurs de la radiodiffusion directe par satellite. L'UIT ayant été capable d'approuver des règlements internationaux sur les satellites de radiodiffusion directe, on est tenté de mettre en doute l'efficacité du Comité des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique comme forum de négociation valable en ce domaine.

L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), dont le siège est à Paris, est un autre forum multilatéral où les pays industrialisés de l'Occident ont essayé de répondre aux grandes questions soulevées par les nouvelles technologies de l'information, notamment leur impact économique. Voyons les choses en face. Des intérêts économiques fondamentaux sont ici en jeu et les États ne peuvent retarder l'élaboration de leurs politiques nationales, en attendant le jour incertain où tous les membres de l'OCDE tomberont d'accord.

Il faut également mentionner certaines organisations régionales, telles la Conférence interaméricaine des télécommunications (CITEL), les commissions économiques régionales des Nations Unies et les associations régionales de radiodiffusion. Il y a aussi les agences internationales de crédit, et bien d'autres organismes et groupes professionnels qui réunissent techniciens et chercheurs. La pièce ne manque pas d'acteurs!

Comme si les activités multilatérales ne suffisaient pas, il faut tenir compte des relations bilatérales, qui sont tout aussi importantes pour n'importe quel pays. Ainsi, le Canada entretient des relations étroites, dans le domaine des communications, avec un nombre croissant des pays développés ou en développement. La collaboration s'intensifie entre l'industrie canadienne et certaines sociétés étrangères pour la fourniture de "matériel" de télécommunications et de communications spatiales. Comme je le disais tout à l'heure, nos industries de haute technologie doivent exporter pour prospérer.